

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2025

## Où en est la signature électronique en France en 2025 ?



Où en sont réellement les entreprises françaises ? Ont-elles pleinement intégré cet outil à leurs pratiques ? Quels bénéfices en retirent-elles ? Pour répondre à ces questions, <u>Ipsos Digital</u> et <u>Yousign</u>, plateforme européenne de signature électronique, ont interrogé plus de 1 000 actifs Français\*. Autrefois perçue comme un simple outil optionnel, la signature électronique est aujourd'hui un pilier du monde professionnel, particulièrement depuis l'essor du télétravail. Son adoption croissante répond à un besoin d'efficacité et de rapidité dans les processus administratifs et commerciaux.

Aujourd'hui, plus d'un actif français sur deux (54%) utilise la signature électronique dans son cadre professionnel (contre 44% en 2024, soit une augmentation de 10 points). Son intégration dans les entreprises est également massive : 74% des organisations sont équipées d'une solution de signature électronique.



Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2025

Sans surprise, les départements Finances/Juridique/RH sont les plus grands utilisateurs : 70% des salariés travaillant dans ces départements l'utilisent. Viennent ensuite les fonctions 'support' (secrétariat, services généraux, achats et IT) avec 61% d'utilisateurs.

L'usage de la signature électronique s'impose aussi bien pour des besoins internes qu'externes. En interne, 69% des utilisateurs s'en servent pour valider des documents officiels, approuver des processus ou faciliter la collaboration à distance. En externe, ils sont 66% à l'utiliser pour prouver leur identité, soumettre des documents légaux ou finaliser des contrats et transactions bancaires.

Par ailleurs, l'étude révèle une confiance affirmée des professionnels envers la signature électronique : 73% des actifs français ont confiance en cet outil, un chiffre qui monte à 86% chez les professionnels rattachés aux services Finances/Juridique/RH.

## Un outil plébiscité pour sa rapidité, sa sécurité et sa simplicité

L'adhésion des professionnels français à la signature électronique repose avant tout sur son efficacité. Parmi une liste de neuf avantages proposés, chaque utilisateur a pu en sélectionner deux.

Les plus cités sont :

- 50% estiment qu'elle leur fait gagner du temps,
- 36% apprécient sa simplicité,
- 20% soulignent sa capacité à sécuriser les documents, tout en leur garantissant une valeur légale (15%).

Au-delà des aspects pratiques, l'impact écologique constitue un autre argument décisif : 20 % des utilisateurs mettent en avant la réduction de la consommation de papier et des envois physiques.

Et les gains de temps sont considérables : 38% des professionnels estiment économiser plus d'une heure par semaine grâce à la signature électronique.

## Cybersécurité et souveraineté : les Européens face aux défis de la digitalisation des documents

Si la signature électronique s'impose comme un gage de confiance et de performance, la transformation numérique soulève aussi de nouvelles préoccupations, notamment en matière de cybersécurité. Aujourd'hui, 63 % des actifs français considèrent leur entreprise comme digitalisée. Dans ce contexte, les craintes liées à la sécurité des documents, des contrats et des identités numériques sont bien présentes : 60 % expriment des inquiétudes sur l'intégrité des documents qu'ils manipulent au quotidien. Une inquiétude légitime puisque 20 % des actifs français déclarent avoir déjà été confrontés à un document numérique falsifié ou compromis dans un cadre professionnel.

La question de la souveraineté est également au cœur des débats. Pour 30 % des salariés français, la localisation des serveurs en Europe est un critère essentiel, révélant une exigence croissante en matière de protection et de gestion des données sensibles.

La signature électronique est devenue un outil incontournable dans le monde professionnel, appréciée pour sa simplicité et son efficacité. Cependant, les enjeux de cybersécurité et de souveraineté numérique

28 novembre 2025 | Où en est la signature électronique en France en 2025 ?



Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2025

restent au cœur des préoccupations, incitant de plus en plus d'entreprises à se tourner vers des solutions européennes ou françaises, qui sont certifiées, jugées plus sécurisées, éthiques et transparentes. La fiabilité des documents numériques repose sur des protections solides, des prestataires certifiés et une attention accrue à la localisation des infrastructures. Pour s'imposer durablement, la signature électronique devra allier sécurité, performance et maîtrise des coûts afin de répondre aux attentes croissantes des professionnels.

\*Etude Ipsos Digital, février 2025, mené auprès d'un panel de 1000 actifs français : 'Utilisation et vision de la signature électronique par les professionnels'